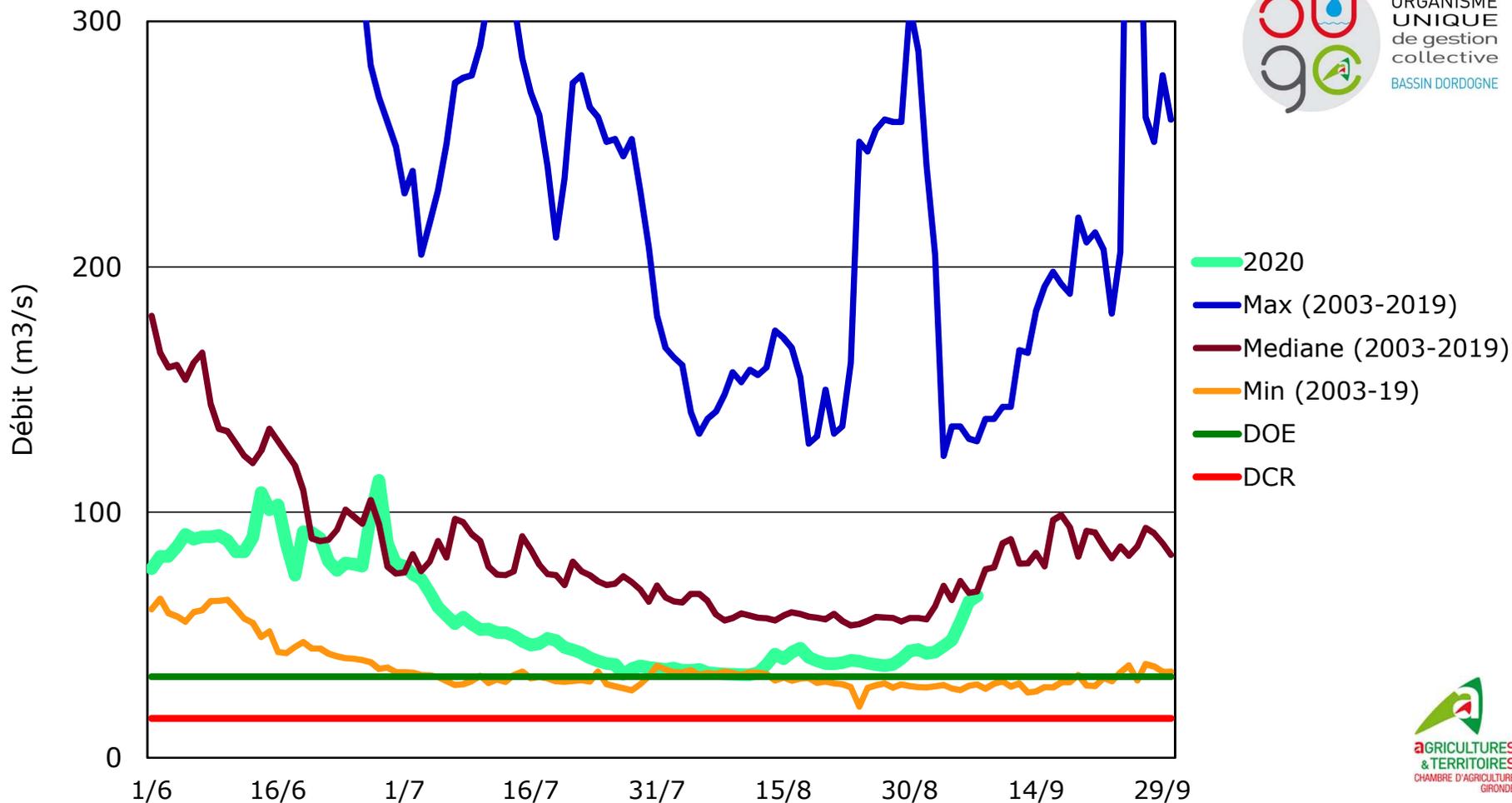




Taux de remplissage des plans d'eau :
Remplissage du lac de Miallet qui réalimente la Dronne : 4,226 Millions de m³ disponible au
07/09/2020- (Source : SOGEDO)

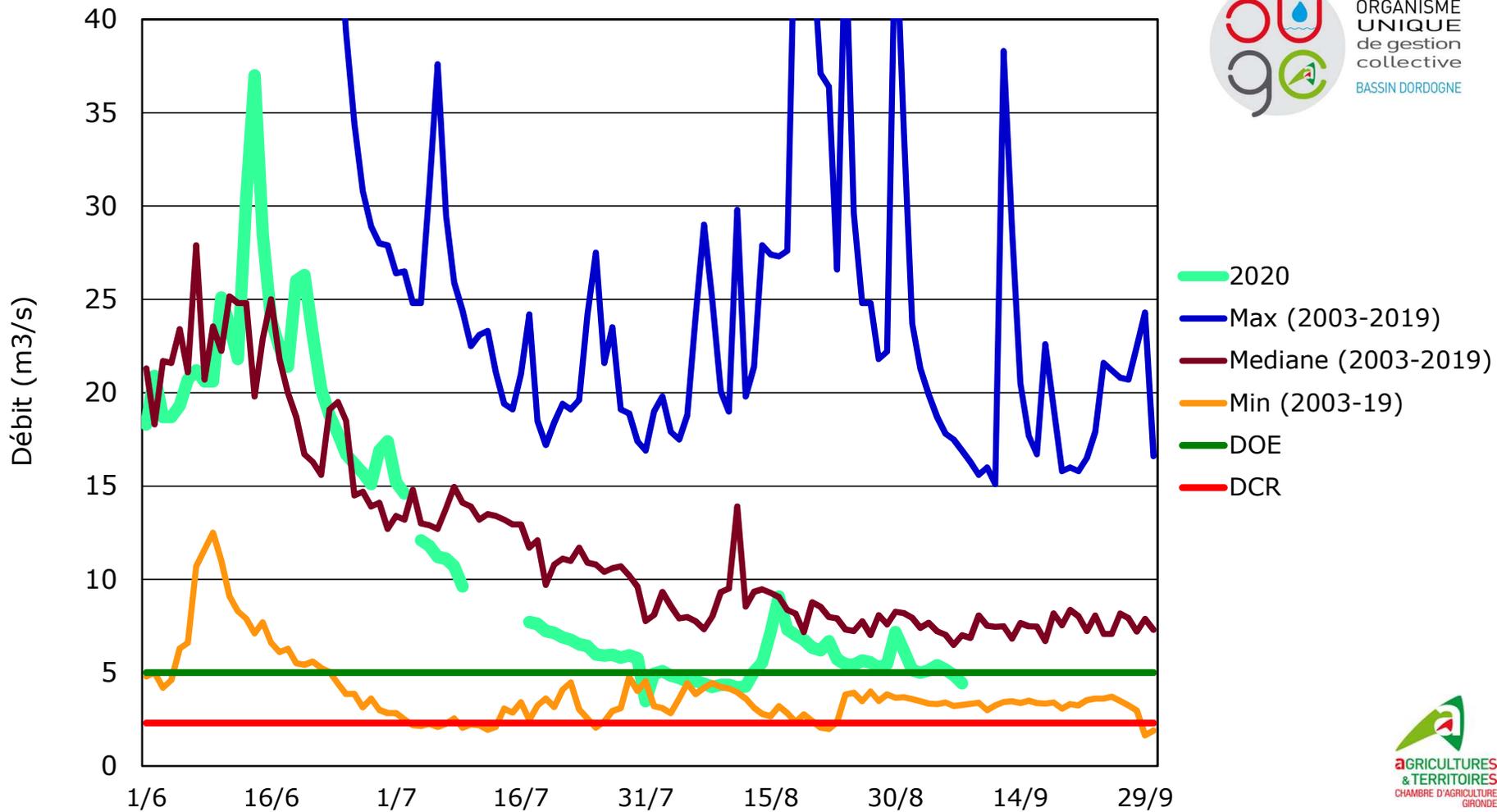
Débit de la Dordogne à Lamonzie St Martin (UG Dordogne Aval)



*DOE : Le Débit d'Objectif d'Etiage est le débit de référence permettant l'atteinte du bon état des eaux et au-dessus duquel est satisfait l'ensemble des usages en moyenne 8 années sur 10. (SDAGE)

Données issues de la Banque Hydro-eaufrance et du serveur producteur Coliane (DREAL)

Débit de l'Isle à la Filolie (UG Isle Moyenne)



Le mode d'exploitation de la micro centrale de Duellas rend actuellement difficile la production de débits fiables. Les données publiées sont à exploiter avec précaution.

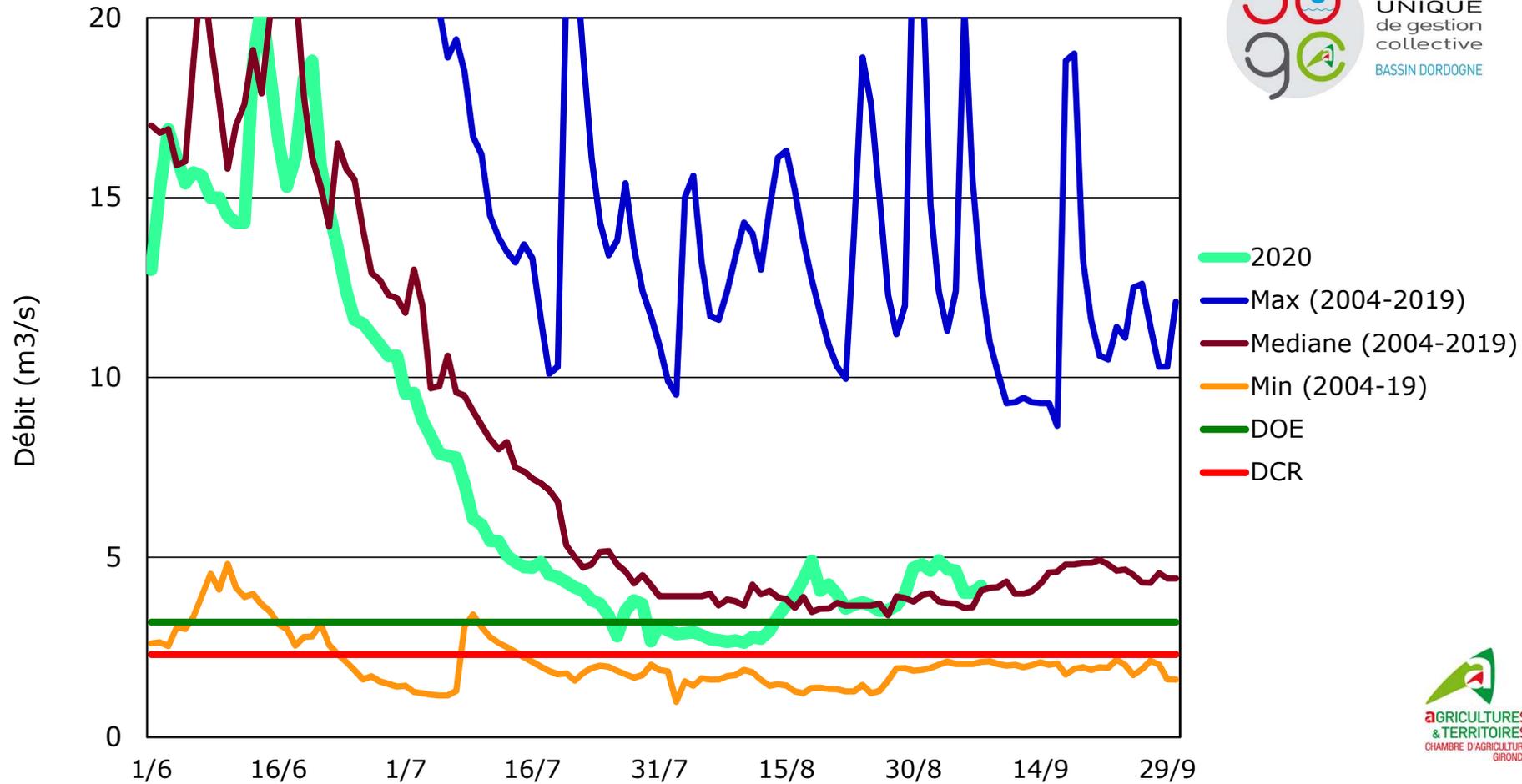
* **DOE** : Le **Débit d'Objectif d'Etiage** est le débit de référence permettant l'atteinte du bon état des eaux et au-dessus duquel est satisfait l'ensemble des usages en moyenne 8 années sur 10.

Données issues de la Banque Hydro-eaufrance et du serveur producteur Coliane (DREAL)

Débit de la Dronne à Coutras (UG Dronne Aval)



ORGANISME
UNIQUE
de gestion
collective
BASSIN DORDOGNE

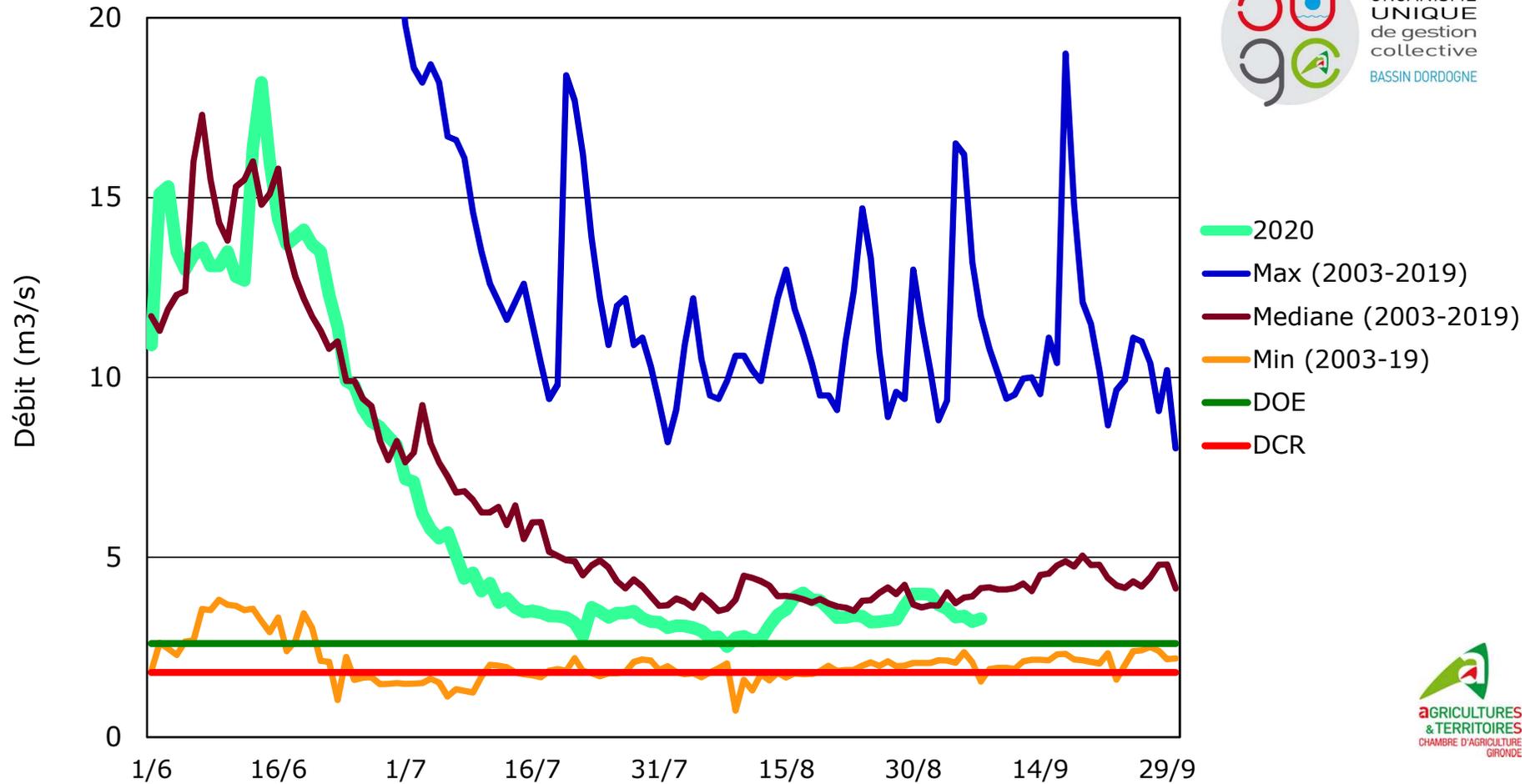


AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GIRONDE

*DOE : Le Débit d'Objectif d'Etiage est le débit de référence permettant l'atteinte du bon état des eaux et au-dessus duquel est satisfait l'ensemble des usages en moyenne 8 années sur 10. (SDAGE)

Données issues de la Banque Hydro-eaufrance et du serveur producteur Coliane (DREAL)

Débit de la Dronne à Bonnes (UG Dronne Aval)



ORGANISME
UNIQUE
de gestion
collective
BASSIN DORDOGNE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
GIRONDE

Alerte Coliane: Mise à jour tarage le 6/08

* **DOE** : Le **Débit d'Objectif d'Etiage** est le débit de référence permettant l'atteinte du bon état des eaux et au-dessus duquel est satisfait l'ensemble des usages en moyenne 8 années sur 10. (SDAGE)

Données issues de la Banque Hydro-eaufrance et du serveur producteur Coliane (DREAL)